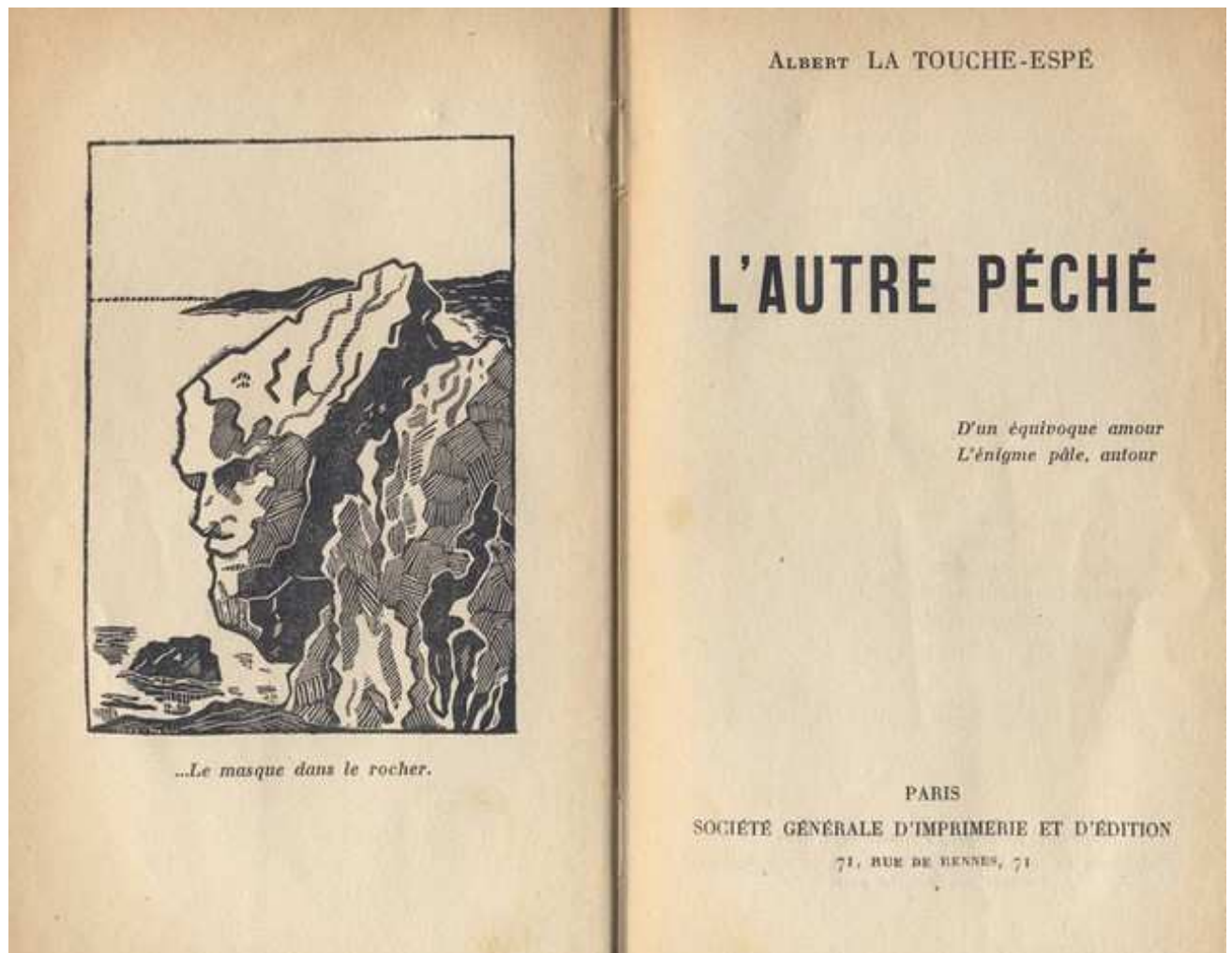


L'autre péché

Albert La Touche-Espé



Paris : Société Générale d'Imprimerie et d'Édition, 1934, 293 pages

Alain, maintenant qu'il avait Roger avec lui, un mécanicien de premier ordre, profiterait de l'acquisition qu'il venait de faire d'une voiture automobile. Roger et lui se partageraient le volant et ils effectueraient, avec la voiture, le trajet de Paris aux Sables ; ils ne s'y rendraient pas directement. Ils feraient un grand tour par Poitiers dans le temps où Marie-Jeanne séjournerait avec ses enfants à Pouzauges ; si bien que tous se retrouveraient aux Sables à la même époque. Mais il déclinait l'invitation de Maurice. Roger et lui prendraient un appartement dans un hôtel sur la plage, où Marie-Jeanne aurait l'amabilité, à son arrivée, de leur faire réserver une bonne chambre donnant sur la mer. Lemasle taquin, insista :

— Ainsi, tu t'es offert une nouvelle voiture. Tu avais vendu celle que tu avais précédemment, sous prétexte que le samedi, quand tu t'évadais de Paris pour deux jours, les sorties de la ville t'importunaient en raison de l'encombrement. Tu ne savais plus, disais-tu, quelles nouvelles promenades entreprendre dans un rayon de 200 kilomètres environ, les ayant toutes épuisées à satiété. Et tu ne prenais aucun plaisir à t'en aller ainsi, tout seul sur les routes. Tandis que, maintenant, vous voici à deux pour vous promener. Tu as Roger, Monsieur Roger, voulais-je dire, avec toi. Roger protesta :

— Veuillez donc m'appeler Roger, tout simplement, et vous aussi, Madame Lemasle, puisque vous m'accueillez tous les deux dans votre intimité. Cette réflexion parut gentille, et il fut convenu qu'ils se désigneraient mutuellement par leur prénom.

— Tu vois, fit remarquer, au départ d'Alain et de Roger, Maurice à sa femme, comme Alain fait des folies pour ce garçon. Il a acheté à son intention une automobile. Est-ce bien raisonnable et ne trouves-tu pas extravagant un tel engouement pour ce jeune homme ? Marie-Jeanne ne releva pas l'allusion. L'avait-elle comprise ? Elle imposa silence à son mari qui pouvait, par ses réflexions déplacées, compromettre le sort de leur projet. Il fallait laisser Alain agir tout à sa guise. Il n'était pas un enfant et n'avait nul besoin de conseils qu'il ne demandait à personne de lui donner, à Maurice moins qu'à tout autre.

(pp. 182/183)